



Dossier de l'OHI n°  
FO/599/01

**LETTRE CIRCULAIRE DE LA  
COMMISSION DES FINANCES  
02/2019  
12 août 2019**

**SOUSSION DE LA PROPOSITION DE PROGRAMME DE TRAVAIL TRIENNAL ET  
D'ESTIMATIONS BUDGETAIRES TRIENNALES POUR LA PERIODE  
2021-2023 AU CONSEIL DE L'OHI**

Références :

- A. Règlement financier de l'OHI – Article 8 (b).
- B. Résolution 12/2002 telle qu'amendée – Cycle de planification.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances,

1. Conformément à la référence A, la référence B dispose qu'à chaque mois d'août des années où se tiennent les Assemblées (A-08 mois), avant la réunion du Conseil de l'OHI :

*Le Secrétaire général prend en compte les contributions des EM, du HSSC et de l'IRCC et soumet un projet de programme de travail triennal et de budget triennal au Conseil et à la Commission des finances.*

2. Par conséquent, la présente lettre a pour objectif d'attirer votre attention sur le fait que la proposition de programme de travail triennal et d'estimations budgétaires triennales pour 2021-2023 a à présent été publiée en tant que documents à soumettre à l'examen de la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil. Ils peuvent être consultés et téléchargés (en anglais uniquement) à partir de la page web du Conseil sur le site web de l'OHI à : [www.iho.int](http://www.iho.int) → Conseil de l'OHI → C-3.

3. Les documents concernés sont disponibles sous Doc. C3-05.4A en tant que :  
Annexe A – Proposition de programme de travail triennal, et  
Annexe B – Proposition de budget triennal.

4. Les membres de la Commission des finances qui souhaiteraient soumettre des commentaires sur la proposition de programme de travail triennal et d'estimations budgétaires triennales pour 2021-2023 sont invités à en informer le Secrétariat de l'OHI au plus tard le **15 septembre** 2019 afin que les commentaires puissent, le cas échéant, être mis à la disposition des membres du Conseil un mois avant la réunion, conformément à la référence B (A-07 mois).

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances, l'assurance de ma haute considération,

Dr Mathias JONAS  
Secrétaire général